Les services traquent... les identitaires.





Article rédigé par Louis Anders, le 27 juillet 2016

[Source : Politique Magazine]

Alors que la France vient de subir un nouveau massacre islamiste, la DGSI affirme déplacer des ressources pour combattre l'ultra-droite.

Le bilan de l'attaque commise le 14 juillet par un jeune musulman franco-tunisien à Nice fait état de 84 morts et de dizaines de blessés graves. La DGSI – qui regroupe les services de renseignement intérieur et de contre-espionnage – s'attendait à de nouveaux attentats.

Le 10 mai dernier, à l'Assemblée nationale, son directeur général affirmait que de nouvelles violences islamistes étaient probables, du fait de l'ampleur des candidats potentiels présents sur le territoire national et des complicités passives dont ils disposent.

Interrogé par la Commission de la Défense nationale et des forces armées sur l'évolution de la menace terroriste, Patrick Calvar avait pourtant conclu son discours sur la menace que ferait planer ... l'ultra-droite.

« L'Europe est en grand danger : les extrémismes montent partout et nous sommes, nous, services intérieurs, en train de déplacer des ressources pour nous intéresser à l'ultra-droite qui n'attend que la confrontation. Vous rappeliez que je tenais toujours un langage direct ; eh bien, cette confrontation, je pense qu'elle va avoir lieu. Encore un ou deux attentats et elle adviendra. Il nous appartient donc d'anticiper et de bloquer tous ces groupes qui voudraient, à un moment ou à un autre, déclencher des affrontements intercommunautaires.

La tentation des populismes, la fermeture des frontières, l'incapacité de l'Europe à donner une réponse commune, l'incapacité à adopter une législation applicable en tous lieux, nous posent d'énormes problèmes. Et je note, de plus en plus, une tendance au repli sur soi ».

Où quand la sauvegarde de la société multiculturelle est plus importante que la vie des Français...

Nb : Le discours et les discussions qui ont suivies peuvent être lues ici : http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-cdef/15-16/c1516047.asp